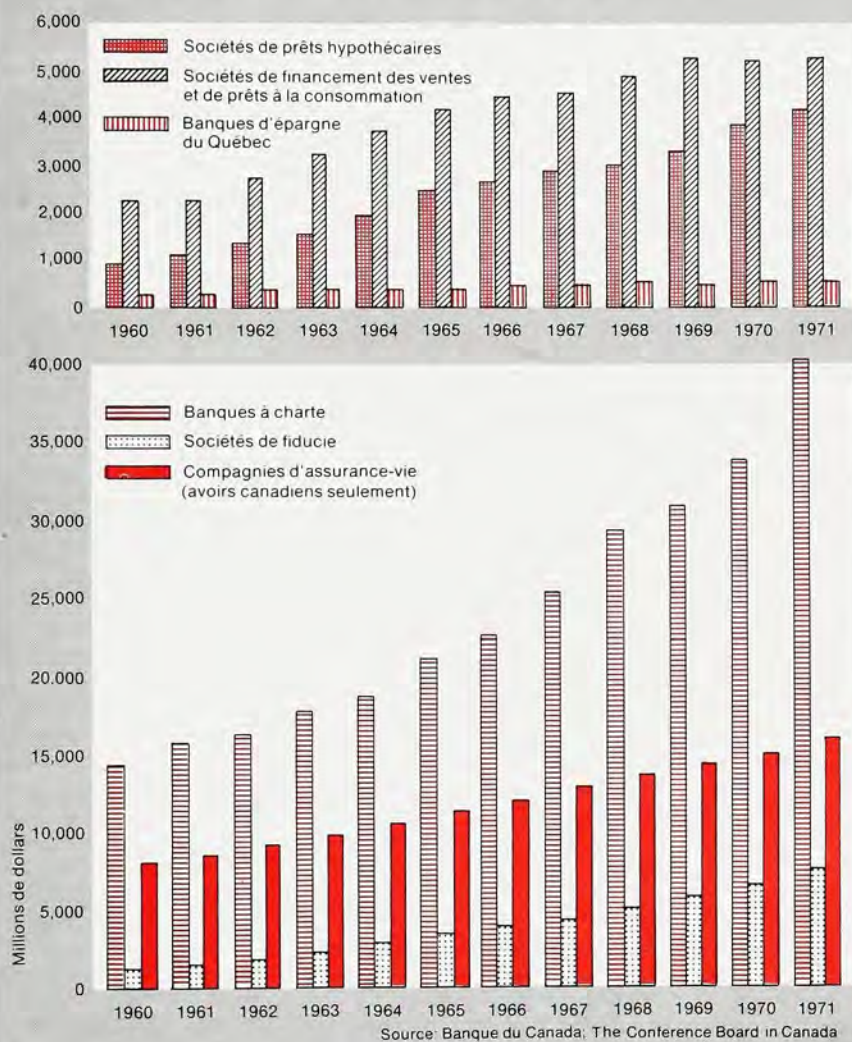


Avoirs des institutions financières, 1960-71



constituée d'obligations du gouvernement et d'hypothèques, tandis que dans les autres provinces les prêts représentent une proportion plus élevée. C'est probablement dans les petites localités que les caisses jouent leur rôle le plus important puisque dans une grande mesure elles font fonction de banques locales. A la fin de 1971, les caisses d'épargne et de crédit à charte au Canada étaient au nombre de 4,441 et elles déclaraient 5.6 millions de sociétaires et un actif de 5,588 millions de dollars (tableau 19.17). Le Québec, pour sa part, comptait 3.2 millions de sociétaires, soit 57% du total pour l'ensemble du Canada, et un actif global de 3,046 millions de dollars, soit 54% de l'actif de toutes les caisses au Canada. La répartition proportionnelle des caisses selon le genre de classement se présente de la façon suivante: profession 27%, résidence 61% et association 12%.

Au cours de la décennie 1961-71, les caisses d'épargne et de crédit du Canada ont poursuivi leur croissance (tableau 19.18). Les prêts consentis par les caisses en 1971 ont augmenté de 2.7% pour atteindre 1,829 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation de 217% par rapport au chiffre correspondant (570 millions) observé en 1961. L'actif, établi à